

GROUPE « NOUVEAU NARBONNE »

Le 13 juin dernier, la grande soirée annuelle de Nouveau Narbonne a connu un succès éclatant en battant son record de participants : plus de 1 100 militants, adhérents ou sympathisants se sont pressés au Parc des Expositions. Cette soirée fut à l'image de notre mouvement : 100% narbonnaise, positive, conviviale et rassembleuse ! Merci à tous pour votre énergie, vos encouragements et, surtout, votre détermination à écrire un nouveau chapitre de notre histoire collective. Nos réunions publiques et nos académies reprennent en septembre : rdv sur notre site pour ne rien manquer... Avec un seul mot d'ordre : amplifier notre dynamique !

GROUPE « NARBONNE EN COMMUN »

Narbonne En Commun dit NON à l'incinérateur expérimental ! Un « démonstrateur » d'incinération de déchets de 16 mètres de haut va être implanté par SUEZ sur le site de traitement de Lambert, situé à proximité des quartiers Réveillon, Roches Grises et Montplaisir. Ce projet, imposé sans concertation préalable, présente des risques sous-évalués pour la santé des habitants en les exposant à des polluants toxiques [dioxines, métaux lourds etc.]. Nous refusons que Narbonne serve de terrain d'expérimentation et demandons son abandon immédiat. Signez la pétition : <https://chnq.it/Mqm7y22DwR>

GROUPE « LES ROBIN.E.S »

Le Groupe "Les Robin.e.s" n'a pas transmis de tribune dans les délais impartis.

GROUPE « INDÉPENDANTS »

En cette période estivale qui a malheureusement touché notre Narbonnaise par de gros incendies j'en retiendrai 3 points positifs : l'action de nos pompiers, la solidarité des habitants et l'implication des élus municipaux.

Je souhaite une belle fin de vacances à tous et une bonne rentrée.

Jean-François Daraud

Milanka Petrovic [Groupe "Indépendants"], n'a pas transmis de tribune dans les délais impartis.

« MOUVEMENT CITOYEN NARBONNAIS »

Plus de 2 000 hectares ont brûlé cet été autour de Narbonne. Nous avons évoqué en conseil municipal l'absence de Plan de prévention contre le risque incendie de forêt sur notre commune. Il permettrait de délimiter les zones exposées aux risques et d'établir une réglementation adaptée à chaque zone ; il peut réglementer les constructions nouvelles, l'implantation d'habitations légères, organiser les voies d'accès, le débroussaillage, les points d'eau... C'est l'État qui décide de la réalisation d'un PPRIF. La Ville de Narbonne doit exprimer fortement son souhait de sa mise en place.

Numéros utiles

ACCUEIL - INFORMATIONS

Mairie : 04 68 90 30 30 /

Allô Narbonne : 0800 15 13 11

Site : www.narbonne.fr

Office de Tourisme Côte du Midi :

04 68 48 14 81

[31 rue Jean-Jaurès]

Site : www.cotedumidi.com -

E-mail : bonjour@cotedumidi.com

Maison de la Prévention Santé :

04 68 49 70 55

URGENCES

Association narbonnaise

d'aide aux victimes d'infractions pénales :

04 68 41 40 97

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

[appel gratuit depuis un poste fixe]

Urgence sécurité électricité :

09 726 750 11 [appel gratuit]

Commissariat : 04 34 36 38 50

Police : 17

Police municipale : 04 68 90 26 76,

permanence téléphonique de 7h à 23h30

Sapeurs-pompiers : 18

Samu : 15

AVC : Composer le 15 de toute urgence

Maison Médicale de Garde :

[Le Castelou, bd Dr Lacroix] : 15

Ouverte du lundi au vendredi,

de 19 h à minuit et les samedis,

dimanches et jours fériés, de 8 h à minuit

www.mmgnarbonne.org

Centre hospitalier de Narbonne :

04 68 42 60 00 [standard]

Enfance maltraitée : 119

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) :

04 68 42 51 30

SOS Amitié : 04 67 63 00 63

Alcooliques anonymes : 09 69 39 40 20

Directeur de la publication : Bertrand Malquier ● Conception éditoriale et iconographique, suivi de production : Direction de la communication de la Ville de Narbonne, Tangi Loisel, Annabelle Combier et Mireille Franc [page Patrimoine] ● Photographies [sauf mentions contraires] : Bernard Delmas et Stevan Frant ● Mise en page : Direction de la communication de la Ville de Narbonne, Aline Allies, Valérie Lacoste et Charlotte Marco ● Photographies couverture : Bernard Delmas et Stevan Frant ● Impression : imprimerie de Bourg - Narbonne ● Dépôt légal à parution. ✉ Nous contacter : magazine@mairie-narbonne.fr

